

INITIATION À LA SÉCURITÉ PHYSIQUE – Réf. CYB-PHY

RÈGLEMENTAIRE / TECHNIQUE



OBJECTIFS

Mettre en œuvre un système d'accès physique recommandé par l'ANSSI

Auditer un système d'accès physique recommandé par l'ANSSI



LES AVANTAGES

Formation très interactive

Quizz de suivi à chaque étape pour vérifier sa compréhension

2 modalités possible en intra : une version initiation d'1 jour, une version Avancée de 2 jours



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

Lucas BARETZKI
Expert en cybersécurité

Responsable pédagogique de la formation :

Grégoire MORLANG

Directeur des opérations BYCYB

Public :

- Responsable de datacenter
- Responsable sureté
- Auditeurs cybersécurité (PASSI portée n°5), auditeurs ISO 27001
- Chef de projet sureté
- Editeur de solution de sécurité physique
- officier de sécurité d'établissement
- Chargé de conformité NIS2

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposés
- Exercices
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible
- Démonstration (clonage de badge par exemple)

Pour les classes virtuelles :

- Une connexion micro et webcam est nécessaire pour le bon fonctionnement de la formation. Prévoir des écouteurs et un double écran accessoirement
- Hotline technique : hotline@lne.fr
- Hotline pédagogique : formation_admin@lne.fr
- Visioconférence LNE compatible avec tous les navigateurs
- Les documents supports et le lien de connexion sont envoyés la veille par mail

Modalités d'évaluation :

- QCM en fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : non
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : oui
- E-learning : non
- Blended learning : non

INITIATION À LA SÉCURITÉ PHYSIQUE – Réf. CYB-PHY

RÈGLEMENTAIRE / TECHNIQUE



PROGRAMME

Jour 1 – INITIATION

Introduction de la formation

Sécurité physique en tant qu'auditeur PASSI :

Contexte et panorama des référentiels applicable :

Premier focus :

- Vocabulaire...
- Solutions agréées par l'ANSSI

Produits de sécurité physique :

- Contrôle d'accès,
- Vidéoprotection, etc...

JOUR 2 – APPROFONDISSEMENT

Architecture logique et physique des systèmes de sécurité physique : the good, the bad and the ugly...

Démonstration des cas d'attaque les plus classiques

Exemple type : clonage de badge, exploitation de codes tournants, etc...

Guide CA-DI-VS et recommandations de l'ANSSI

Wrap-up de la formation : réponse aux diverses questions des stagiaires, étude des cas d'école



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire :

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours (hors e-learning). Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande. Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE. Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : / / / www.lne.fr